N°63 - septembre 2010

bloc notes

le magazine de l'académie de Rennes

Spécial rentrée 2010

Éditorial

En cette rentrée 2010, je voudrais adresser à tous les personnels de notre académie un message fort. Ce message est d'abord un message de confiance dans l'engagement de chacun, et l'excellence des résultats des élèves dans l'académie en est la meilleure preuve. C'est pourquoi je me permets d'insister sur nos responsabilités communes. Nous avons à mettre en œuvre des réformes qui vont marquer le système éducatif dans l'académie : ces réformes, je le rappelle, s'inscrivent dans une politique cohérente qui, après une mise en œuvre résolue dans le primaire et une réforme profonde de l'enseignement supérieur touche maintenant au lycée et à la formation des maîtres. Sur ces deux réformes, notre engagement doit être total à la fois pour les élèves, pour leur famille et aussi, dois-je le dire, pour l'image que nous donnons collectivement à la Nation.
La réforme du lycée s'inscrit dans le constat qu'une meilleure prise en charge individuelle de l'élève rendrait son parcours plus éclairé et son orientation mieux assurée : les enseignements d'exploration de la classe de seconde doivent y répondre tout comme l'accompagnement personnalisé. Quant à la réforme de la formation des maîtres, si elle s'inscrit dans la durée, l'accueil des nouveaux professeurs est un enjeu fort et il ne peut y être répondu que de manière collective. Je le répète : j'ai confiance en vous.

Alain Miosséc

Recteur de l'académie de Rennes - Chancelier des universités de Bretagne

img rectorat.com

DANS LES ÉCOLES

La rentrée **dans le 1er degré**

Les priorités de la rentrée scolaire 2010 s'inscrivent dans la continuité des réformes engagées depuis deux ans dans le cadre du plan pour l'école. Parmi les chantiers engagés…

La maîtrise des programmes et l'aide aux élèves

De la petite section d'école maternelle au CM2, la réussite des élèves passe par la maîtrise des programmes. Elle implique un ajustement pédagogique permanent en fonction des acquis de chacun, mesurés par les **évaluations nationales** (CE1, CM2) et les protocoles de grande section de maternelle (http://eduscol.education.fr).
Fondés sur l'analyse des résultats et trouvant leur cohérence dans des **Programmes Personnalisés de Réussite Educative (PPRE)**, l'adaptation pédagogique en classe, l'aide personnalisée, les stages de remise à niveau et les interventions des maîtres spécialisés doivent mener tous les élèves à la maîtrise des compétences et des connaissances du **socle commun**. Dans le cadre du plan de prévention de l'illettrisme, ces actions sont renforcées par des opérations spécifiques comme le projet "Un livre pour l'été", destiné aux élèves inscrits en CM2 à la rentrée scolaire 2010.

L'histoire des arts

Les élèves doivent bénéficier des apports diversifiés de la culture humaniste et de l'histoire des arts. De multiples initiatives ont vu le jour dans l'académie de Rennes, comme le projet de la "Statuette à la lyre de Paule" (Côtes-d'Armor), qui consiste à élire une œuvre locale illustrant la contribution bretonne à l'histoire de l'antiquité et la civilisation celtique. L'entrée iconographique et sonore favorise une approche transdisciplinaire de l'histoire des arts : histoire, géographie, langue française, etc. Renforcé par des partenariats culturels et des rencontres avec des artistes et des œuvres, cet enseignement est une ouverture au monde. **Un cahier personnel d'histoire des arts** permet à chaque élève de conserver la mémoire de son parcours artistique et culturel.

Le développement du numérique à l'école

En 2010-2011, les 428 **"écoles numériques rurales"** des réseaux public et privé de l'académie doivent contribuer à la diffusion de scénarios pédagogiques. Dans les Côtes-d'Armor, l'accent sera porté sur l'utilisation pédagogique de la classe mobile et sur l'élaboration de programmations d'écoles. Le Finistère, qui expérimente le dispositif **"Pairformance"**, développera une réflexion sur la formation à distance, dans une double logique de formation pour les personnels et de production de parcours de formation.

La fluidité des parcours

A la rentrée 2009, 11,9 % des élèves de CM2 de l'académie ont du retard (14,7 % en 2006 et 18 % en 1999). L'effort consenti dans le 1er degré pour réduire le redoublement ne peut masquer une forte hétérogénéité territoriale, au détriment du centre, de la côte Nord et de la bordure Est de l'académie.

La baisse du redoublement concerne surtout le cycle 3 et, dans une moindre mesure, la classe de CE1. Elle est **insignifiante en CP** depuis 2005. Même si les résultats des élèves bretons sont **supérieurs aux taux nationaux**, 20,4 % des élèves de CM2 de l'académie de Rennes ont obtenu moins de 50 % de réussite aux évaluations nationales de janvier 2010 en français pour 25,7 % en mathématiques. Parmi eux, près de 4 % en français et plus de 8 % en mathématiques sont en échec (moins de 33 % de réussite). Déjà soulignées en 2009, les difficultés en mathématiques se confirment en 2010.
La maîtrise du **socle commun de connaissances et de compétences**, attendue au terme de la scolarité obligatoire, devra faire l'objet d'un travail et d'un suivi réguliers tout au long des paliers 1 (cycle 2) et 2 (cycle 3), dans la perspective de la continuité des apprentissages jusqu'à la fin du collège (palier 3). **L'école du socle**, à Belle-Ile et Quiberon (*page 7*) dans le Morbihan, est à cet égard significative de la réflexion en cours. Dans les quatre départements, le travail engagé sur les attestations de compétences devra conduire à une forte attention au cycle 2 et sur l'enseignement des mathématiques.

Contact → ***Michel Cillard***, *IEN A 1er degré Finistère, ce.iena29@ac-rennes.fr*

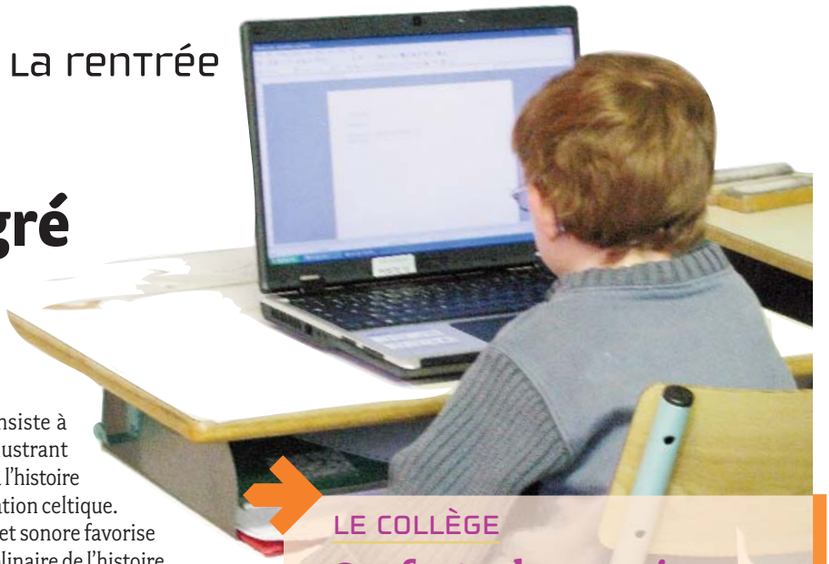

LE COLLÈGE

Conforter les acquis et préparer l'avenir

Le socle commun

L'année 2010-2011, si elle n'est pas tout à fait celle de l'entrée en application du socle commun de connaissances et de compétences (les livrets de compétences ont été publiés à la rentrée 2009 et les équipes pédagogiques ont été invitées à s'engager dès cette date dans la démarche), n'en sera pas moins déterminante pour ce dossier. C'est, en effet, en juin 2011 que, pour la première fois, **les sept compétences du socle devront être validées dans le cadre du brevet**. Jusque là, seules les compétences 2 et 4 étaient prises en compte, par le biais du niveau A2 en langue vivante étrangère et du B2i.

L'académie de Rennes a fait preuve de volontarisme sur la question en fixant un premier objectif de validation en juin 2009 pour les élèves de quatrième : cela devrait aider à mettre en place les **dispositifs de remédiation** destinés à garantir à tous l'accès au socle, ainsi que le prévoit la loi d'orientation d'avril 2005. Dans le même esprit, les corps d'inspection apporteront leur appui et des formations seront déployées, tant en termes d'offres que de réponses à des demandes émanant des établissements ou des bassins.

La validation, placée sous la responsabilité de l'équipe pédagogique et prononcée en fin d'année par le chef d'établissement, s'appuiera sur un **livret personnel de compétences** dont certains items ont fait l'objet d'aménagements récemment. Une application informatique, développée sous environnement SCONET, permettra, par ailleurs, de rassembler les éléments de validation et d'éditer les attestations.

Un nouveau DNB

Cette montée en charge progressive du socle s'inscrit, bien sûr, dans une **refonte du DNB**. Si la validation des sept compétences du socle conditionne son obtention, on rappellera que le jury conservera la possibilité de décerner le socle, même si toutes les compétences n'ont pu être validées au terme de l'année scolaire.
Aux composantes déjà en place de l'examen (contrôle continu sur l'année de troisième, note de vie scolaire et épreuves ponctuelles) viendront s'ajouter, d'une part, la **validation du socle** et, d'autre part, une note d'**histoire des arts**. Cette note résultera d'une épreuve orale passée au sein de l'établissement. Se trouve ainsi bien installé dans le paysage du collège un enseignement dont la mise en œuvre repose sur la participation d'au moins quatre disciplines : histoire-géographie, français, arts plastiques et éducation musicale.

En savoir plus →
Une page du site académique est dédiée au socle commun de compétences et de connaissances : elle donne accès aux ressources nationales et académiques. Cette page sera régulièrement actualisée au cours de l'année scolaire.
www.ac-rennes.fr › Zoom sur… › socle commun

Contact → ***Joël Lesueur***, *conseiller du recteur pour la pédagogie, ce.insp@ac-rennes.fr*

DANS LES LYCÉES

Pourquoi **une réforme du lycée ?**

S'il est vrai que les pourcentages de réussite au baccalauréat sont, chaque année, très élevés, cette réussite incontestable autorise-t-elle à considérer qu'il ne faut rien changer à l'existant ? Ce serait ignorer d'autres questions, au moins aussi importantes que la seule réussite au baccalauréat.

Celle, tout d'abord, de l'accès au baccalauréat. Si l'ensemble du système éducatif a beaucoup progressé en ce domaine, on est encore loin des 80% d'une tranche d'âge au niveau du baccalauréat.

Celle aussi de la réussite au delà du baccalauréat, l'objectif affiché dans la loi d'orientation d'avril 2005 étant d'assurer l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur à 50% d'une tranche d'âge.

On voit bien le **double défi** auquel nous sommes confrontés : **permettre à un plus grand nombre d'élèves de 3e de réussir dans les trois voies du lycée**, sans que l'origine sociale apparaisse discriminante (en particulier dans la voie générale) ; et **mieux préparer les lycéens** aux attentes qui sont celles de l'enseignement supérieur (et singulièrement celles de l'université).

Les nouveautés de la rentrée 2010

C'est la classe de 2nde qui est concernée, avec deux dispositions principales qui visent à mieux orienter et à mieux accompagner :

- la mise en place d'un **accompagnement personnalisé** à hauteur de deux heures par élève (accompagnement personnalisé qui se poursuivra en 1e et terminale),
- l'introduction, à la place des enseignements de détermination, **d'enseignements d'exploration**.

L'accompagnement personnalisé s'adresse à tous et il a vocation à permettre à la fois l'aide dont certains ont besoin et l'approfondissement auxquels d'autres aspirent légitimement. Il intègre aussi la construction d'un projet d'orientation, ainsi, bien sûr, que le tutorat. On voit qu'il s'agit d'apporter cet encadrement global grâce auquel le passage du collège au lycée peut s'effectuer dans les meilleures conditions. Encadrement qui n'obéit pas à une logique disciplinaire, mais prend en compte les besoins de chacun (méthodes de travail, motivation, juste perception des enjeux de la scolarité...).

Les **enseignements d'exploration**, au nombre de deux pour un horaire hebdomadaire de 1 heure 30 chacun, comprennent nécessairement un enseignement d'économie. **Ils doivent éclairer sur les choix futurs**, mais en aucun cas il n'est nécessaire d'avoir suivi l'un d'entre eux pour accéder à quelque série de 1e que ce soit. Largement ouverts sur le dialogue entre les disciplines, fondés sur la mise en activité et de nouvelles modalités d'évaluation, ils apparaissent comme des espaces de liberté que chacun pourra investir.

On n'oubliera pas, pour autant, l'importance à accorder au dossier des **langues vivantes** ainsi qu'à l'accès de tous à la **culture**, car il s'agit aussi de mieux s'adapter à son époque.

L'affirmation forte de l'autonomie de l'établissement

Cette réforme donne aux équipes pédagogiques la possibilité de décider de l'organisation qui leur semble la plus pertinente. En effet, si la grille horaire obéit à un cadre précis, celui donné par l'horaire auquel chaque élève a droit (28 heures 30 en seconde), l'utilisation des 10 heures 30 mises à disposition en plus est laissée à l'appréciation de l'établissement lui-même, concernant les groupes à effectif réduit.

En 2009-2010, plusieurs lycées de l'académie se sont engagés dans des **démarches d'expérimentation**. Ces expérimentations, sur lesquelles nous revenons par ailleurs (*page 4*), ont concerné tout particulièrement la question de l'accompagnement et souligné l'importance du dialogue à instaurer régulièrement autour du parcours de l'élève.

Contact
Joël Lesueur,
conseiller du recteur pour la pédagogie,
ce.insp@ac-rennes.fr

En savoir plus
Une page du site académique est dédiée à la réforme du lycée général et technologique : elle donne accès aux ressources nationales et académiques. Cette page sera régulièrement actualisée au cours de l'année scolaire.
www.ac-rennes.fr > Zoom sur... > Vers un nouveau lycée en 2010

Rénovation de la voie professionnelle

Généralisation de l'accompagnement personnalisé pour tous les élèves de baccalauréat professionnel.

Dispositif phare de la rénovation de la voie professionnelle et du nouveau cursus de référence en trois ans, l'accompagnement personnalisé a d'abord été mis en œuvre pour les élèves des classes de 2nde professionnelle. Ces activités d'enseignement, porteuses d'innovations et de progrès pour les élèves, doivent être maintenant étendues à toutes les classes de 1e et de terminale professionnelles.

Pour répondre aux besoins et aux projets de tous les élèves, l'accompagnement personnalisé peut prendre des formes très différentes d'un lycée professionnel à l'autre. S'il correspond souvent à du soutien individualisé ou à de l'aide méthodologique, la consolidation du projet professionnel et les activités d'approfondissement y trouvent aussi parfaitement leur place.

Chaque établissement dispose de moyens spécifiques (210 heures pour l'ensemble du cycle de formation), qu'il est libre d'adapter à son contexte particulier. Mais cette dotation ne fait pas tout. C'est la mobilisation des équipes éducatives - notamment au sein des conseils pédagogiques - rassemblées autour de la prévention du décrochage scolaire et de l'élévation du niveau de qualification, qui fonde la réussite du dispositif.

L'enjeu est maintenant de déployer et d'adapter ces actions et ces projets aux exigences des classes supérieures. Bon nombre d'établissements ont déjà anticipé cette réflexion en prévoyant des séquences destinées à préparer les élèves qui envisagent une poursuite d'étude en BTS. La prise en compte de cet objectif tout à fait légitime ne peut que compléter celui de l'insertion qui reste prioritaire dans la voie professionnelle.

Contacts
Christian Mériaux, *DAFPIC, ce.dafpic@ac-rennes.fr*
Laurent Blanes, *Doyen des IEN-ET, ce.insp@ac-rennes.fr*

© rectorat comm'

La réforme de la série STI

A la rentrée 2011, la série "sciences et technologies industrielles (STI)" deviendra la série "sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)".

Plus polyvalent dans les domaines technologiques abordés, le baccalauréat STI2D sera organisé en quatre spécialités :

- architecture et construction,
- énergies et environnement,
- innovation technologique et éco-conception,
- systèmes d'information et numérique.

Les classes de 1e et de terminale seront organisées de manière à préparer progressivement les élèves à une spécialisation dans la série STI2D.

Les enseignements des classes de 1e et des classes de terminale de la série STI2D comprennent, pour tous les élèves :

- un accompagnement personnalisé,
- des enseignements généraux,
- des enseignements technologiques communs à toutes les spécialités,
- des enseignements technologiques spécifiques à chaque spécialité,
- des enseignements facultatifs.

Une nouvelle série STI2D pour quels débouchés ?

L'objectif de cette nouvelle série STI2D est d'**élargir le champ des possibilités de poursuites d'études** dans l'enseignement supérieur (BTS, DUT, Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles, Licences, Masters, écoles d'ingénieurs, etc.). Ceci sans limitation d'ambition, afin de permettre de déboucher bien davantage qu'aujourd'hui, sur des métiers de techniciens supérieurs, de cadres techniques voire d'ingénieurs.

Qui peut y accéder ?

L'accès à cette série STI2D est possible à tout élève issu d'une 2nde générale et technologique, quel que soit l'enseignement d'exploration suivi. L'accès est également possible à tout élève parvenu au terme d'une 2nde ou 1e professionnelle, ou à tout élève titulaire d'un CAP ou d'un BEP.

Où suivre cette formation ?

A la rentrée 2011, ce baccalauréat STI2D sera proposé dans tous les lycées technologiques de l'académie de Rennes.

Contact ***Charles Dubois***, *IA-IPR STI, charles.dubois@ac-rennes.fr*

EXPÉRIMENTATION DU NOUVEAU LYCÉE

Jean Guéhenno **à Fougères**

L'expérimentation nationale menée au lycée Jean Guéhenno a permis à des élèves de seconde repérés en difficulté de quitter leur option de détermination pour suivre, pendant trois heures par semaine, un enseignement particulier et encadré par des professeurs volontaires.

Objectif et démarche

Faire acquérir aux élèves les **compétences fondamentales** à leur scolarité, à travers la réalisation d'un **projet pédagogique**, et construire leur orientation future.

Pour atteindre cet objectif, trois groupes (deux de 19, un de 17 élèves) ont été constitués, chacun réunissant des élèves de deux ou trois classes de 2nde. Un groupe a travaillé sur l'organisation au lycée d'un défi sportif, un autre sur l'organisation, dans Fougères, d'une balade contée, le dernier sur la présentation du lycée, de la ville, de la Bretagne et de Paris à des correspondants américains.

> « connaissance et confiance mutuelle »

Un impact à terme

Le bilan de cette expérience fait apparaître un faible impact immédiat du travail réalisé sur les résultats scolaires. Les moyennes des élèves n'ont guère progressé mais l'adhésion générale des élèves au projet pédagogique a conduit à des progrès autres. Les enseignants qui portaient le projet comme ceux de chaque équipe pédagogique ont noté une **meilleure motivation de ces élèves pour l'Ecole**, une prise de confiance en eux, une amélioration de leur prise de parole et de leur concentration en classe.

Un outil d'orientation

Leur orientation marque une évolution plus positive encore. Le dispositif a permis aux professeurs principaux, tous partie prenante du projet, d'avoir, avec les élèves, de fréquents entretiens pour les aider à analyser leurs aspirations, leurs capacités, et les amener à faire concorder les deux. Ainsi, chaque orientation demandée a été préparée, assumée, les passages en 1e comme les redoublements ou les réorientations. *A contrario*, les demandes des élèves ayant refusé d'entrer dans le dispositif sont souvent restées discordantes. Sur les 55 élèves du dispositif, 11 ont été réorientés, 5 redoublent, 39 passent en 1e.

Le travail accompli par les enseignants a établi une connaissance approfondie entre élèves et professeurs. Cette connaissance s'est muée en une confiance mutuelle qui a permis des progrès qualitatifs notables chez les jeunes.

Joseph Savina **à Tréguier**

Fruit d'un travail d'équipe entre enseignants, CPE, équipe de direction et délégués du CVL, le projet d'expérimentation visait à renforcer le parcours d'orientation de la 2nde à l'université en lien avec le supérieur et le monde du travail et à développer l'accompagnement scolaire à travers des dispositifs interdisciplinaires

Chacune des voies explorées a été féconde :

• Dans le cadre du **Profil Journalisme et Sciences Politiques**, 7 numéros du magazine Savinews ont vu le jour, fruits de collaborations interdisciplinaires et inter niveaux (2nde, 1e). Les interventions du journaliste du Trégor, Dimitri Rouchon Borie, ont diversifié les apprentissages et les connaissances. L'action se poursuivra en terminale. A la fin du cycle complet, les élèves auront acquis un sérieux bagage et travaillé activement à leur orientation post bac.

• L'option **Sciences Expérimentales** associant SVT, mathématiques et physique-chimie dresse également un bon bilan : les 11 élèves inscrits ont été assidus et motivés. Pour la plupart, ils ont pris de l'assurance lors des manipulations et des travaux de conception d'expériences. Ils ne sont plus "effrayés" par la nouveauté et n'ont plus une réaction de rejet face à des documents complexes. Sauf exception, on observe un effet positif sur les résultats des élèves dans les disciplines scientifiques notamment pour les activités pratiques. Tous les élèves concernés ont demandé à suivre la filière S.

• Une **combinaison IGC/SES**[1] à géométrie variable sur deux semestres (avec un démarrage fin janvier des cours d'IGC) a permis à 7 élèves de préparer une orientation en STG alors qu'à l'entrée en 2nde, seuls 2 avaient choisi cette option.

• La **semaine bilan**, fin janvier, reste le temps fort de cette expérimentation. Les élèves de 2nde et toutes les catégories de personnels du lycée ont été très impliqués. Tous les acteurs sont partants pour reconduire l'expérience, avec quelques améliorations.

Cette expérimentation permet au lycée Savina d'aborder sereinement la rentrée 2010, notamment la mise en place de l'accompagnement personnalisé.

(1) Informatique de gestion et de communication/ sciences économiques et sociales

Le bilan de l'orientation en fin de 2nde est parlant :
> aucun abandon en cours d'année et une réorientation en bac pro,
> 5 redoublements pour 145 élèves,
> un cas d'appel (passage en 1e STAV accordé).

ND Le Ménimur à Vannes

Le lycée Notre Dame Le Ménimur a cette année expérimenté la réforme du lycée. Deux comités de pilotage ont été mis en place, un plus politique pour fixer les grandes orientations et être garant de la cohérence de la démarche, l'autre opérationnel composé d'enseignants pour proposer et mettre en œuvre les dispositifs.

L'année a débuté par une semaine dite **"ENVOL"** où un entretien de positionnement a permis d'accueillir chaque élève et de recenser ses besoins pour les heures d'accompagnement (une heure par semaine). Des temps d'intégration et de travail sur le métier de lycéen ont contribué à fonder les groupes. A la fin du premier semestre, une semaine **"ESCALE"** a été un temps de relecture et d'ajustement ; ce grâce à un deuxième entretien de positionnement suivi d'un conseil de progrès auquel chaque élève a participé. Certains ont pu réajuster leur parcours en changeant d'options. Tous les élèves se sont posés pour évaluer les acquis du semestre et intégrer les conseils donnés en direct par les enseignants. Un module de projet interdisciplinaire sur l'eau a préparé les jeunes à une intervention programmée au cours du deuxième semestre en école primaire sur une journée, faisant ainsi du lien avec le projet d'établissement et son Agenda 21. Enfin, un temps bilan dit **"DESTINATION"** en juin autour d'un dernier entretien, d'un deuxième conseil de progrès et d'un atelier d'écriture pour l'accueil des nouveaux élèves en septembre 2010, a clôturé l'année. Le bilan a été fait auprès des élèves, des comités de pilotage, des enseignants, des parents. Tous ont apprécié l'accompagnement de chaque élève qui leur a permis de **construire une posture réflexive intéressante**. Le travail d'équipe s'est développé chez les professeurs. Les temps de formation, mis en place dans le lycée pour tous les acteurs, ont permis l'implication de chacun et sa contribution au projet. Cette démarche a demandé beaucoup de temps et d'énergie mais a lancé une dynamique intéressante.

VIE DE L'ÉLÈVE

L'orientation... progressive, active et continue

L'orientation est au cœur des réformes du lycée que ce soit dans les enseignements d'exploration en 2nde générale et technologique, dans l'accompagnement personnalisé, le tutorat, les stages de remise à niveau et passerelles...

C'est dès le collège que les choix d'orientation et de formation se construisent progressivement.

En 2nde générale et technologique, les enseignements d'exploration ne sont pas déterminants pour le futur parcours du lycéen et ne conditionnent en rien l'accès à des séries particulières du cycle terminal. Tous les élèves ont donc à construire, à l'issue de la 2nde GT, un choix de série de baccalauréat, **un choix d'enseignements spécifiques**, et éventuellement un choix d'établissement.

Certains enseignements d'exploration vont apporter un éclairage sur les formations de l'enseignement supérieur et les débouchés possibles, en liaison avec les compétences développées par les études littéraires, scientifiques et technologiques, économiques... Ils vont permettre aux élèves de se projeter sur le moyen et le long terme.

> « se projeter sur le moyen et le long terme »

Ce choix constitue, concrètement, **une première étape importante de leur parcours de formation**.

En 2nde, prioritairement, l'orientation vise au choix d'une série de baccalauréat...

Lors du cycle terminal, l'orientation prend place dans les enseignements de spécialité et spécifiques de la série : tutorat, entretiens d'orientation, démarches d'orientation active avec les universités... Elle se centre, en priorité, sur la **liaison avec l'enseignement supérieur et/ou l'insertion professionnelle** pour des élèves de lycée professionnel. La spécialisation de la formation des élèves de la 2nde à la terminale, participe à la construction du projet d'orientation.

En plus des temps d'enseignements disciplinaires, la capacité à s'orienter peut être sollicitée également pendant le temps de l'accompagnement personnalisé en 2nde ou du tutorat à tous les niveaux d'enseignement du lycée général, technologique ou professionnel.

Des activités menées sur des temps spécifiques développent également les connaissances nécessaires, des capacités, des attitudes de manière plus ciblée : être curieux et d'esprit ouvert, s'informer de manière critique, s'auto-évaluer, demander des avis et des conseils, argumenter ses choix, ses hypothèses d'orientation.

De nombreuses actions existent déjà dans les établissements : forums et carrefours des métiers, semaines de l'orientation, ateliers d'exploration des métiers, salons départementaux, journées des lycéens à l'université, etc.

L'orientation concerne tous les élèves. Elle s'inscrit dans le cadre du parcours de découverte des métiers et des formations.

Il est donc primordial de **privilégier une continuité**, une cohérence du collège au lycée et au supérieur et un lien permanent avec les disciplines.

Décisions d'orientation

L'académie de Rennes poursuit une politique de lutte contre le redoublement pour rendre les parcours scolaires des élèves plus fluides. Les résultats des décisions d'orientation en juin 2010, en collège et en lycée, illustrent les progrès réalisés. Au collège, les taux de passage dans la classe supérieure continuent à augmenter :

- **Fin de 6e** : 96,9% (+ 0,4 point) • **Fin de 4e** : 97,5% (+ 0,5 point)
- **Après la classe de 3e** : le taux de passage en 2nde générale et technologique fléchit légèrement (65% soit - 0,9 point) au profit de la voie professionnelle. Le taux de doublement reste stable à 2,7 %.
- **Au lycée général et technologique**, le taux de passage en 1e augmente (85,2% soit + 1,2 point) et le taux de doublement devient inférieur à 10% (9,2%). Les trois filières d'enseignement général, L ES et S, bénéficient de cette hausse des taux de passage, ainsi que la filière STG.
  La baisse se poursuit pour l'entrée en 1e STI.

L'affectation post-3e

Globalement l'affectation en 2nde générale, technologique et professionnelle dans les lycées publics a satisfait 89, 5 % des élèves (+ 0,5 point par rapport à 2009). Ce taux de satisfaction va de 99,8% dans la voie générale et technologique à 73% dans la voie professionnelle. A l'issue des commissions d'affectation, en moyenne académique, le taux de places vacantes diminue de près de 1 point par rapport à 2009. Il se situe à 15,7% de la capacité d'accueil mais devra être comparé au taux réel de présence des élèves à la rentrée.

Mon orientation en ligne

Monorientationenligne.fr, plate-forme multimédia inter-académique vous aide à répondre à vos questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers par mel, t'chat ou téléphone. Ce service gratuit et personnalisé s'adresse aux collégiens, lycéens, apprentis, étudiants, parents ou encore professionnels des académies de Rennes, Caen, Nantes, Orléans-Tours et Poitiers.

En savoir plus →

Tchat personnalisé du lundi au vendredi de 10h à 20h : www.monorientationenligne.fr

Par téléphone : du lundi au vendredi de 8h à 20h 01 77 77 12 25 (appel non surtaxé) ou N°Azur 0810 012 025

onisep.fr
monorientationenligne.fr
Un service personnalisé sur internet et par téléphone
Mail | Téléphone | Tchat | FAQ
Un conseiller vous écoute et vous oriente
N° 01 7777 12 25
8h-20h

Chiffres clés 2009-2010

Scolarisation des élèves handicapés

La scolarisation des élèves handicapés se stabilise au niveau académique (+ 0,4 %), les Côtes-d'Armor (+ 13 %) et l'Ille-et-Vilaine (+ 5 %). Elle est en progression, toujours accompagnée par les efforts importants réalisés par l'académie de Rennes qui a accueilli **7 505 élèves au total**.

Ainsi, **933 auxiliaires de vie scolaire (AVS) et 987 emplois de vie scolaire** chargés de l'aide à la scolarisation des enfants handicapés (EVS ASEH) ont été recrutés pour accueillir et accompagner **5 091 élèves pris en charge individuellement** (3 574 dans le 1er degré et 1 517 dans le 2nd degré).

Le maillage des structures d'intégration collective adaptées, ouvertes dans les réseaux public et privé de l'académie, a été renforcé par la création de 15 nouvelles Unités Pédagogiques d'Intégration ouvertes en collège / lycée et de 2 CLIS dans le 1er degré. Au total, **1609 écoliers ont été pris en charge dans les 159 classes d'intégration scolaire (CLIS) et 805 élèves dans les 90 UPI**.

Dispositifs relais

L'académie de Rennes compte **18 dispositifs relais** ouverts dans les deux réseaux d'enseignement du 2nd degré (11 dans le public, 5 dans le privé et 2 associant les deux réseaux). Les 16 classes relais et les 2 ateliers relais, dont un ouvert en lycée professionnel, ont **accueilli environ 250 jeunes** en situation de rejet de l'institution scolaire. Ces effectifs sont à comparer avec ceux des 154 312 élèves scolarisés dans les 385 collèges de l'académie.

Education prioritaire

Au cours de l'année scolaire 2009-2010, **20 746 élèves** ont été scolarisés dans les établissements publics des réseaux de réussite scolaire (RRS) et des réseaux ambition réussite (RAR) (13 837 dans le 1er degré et 6 909 dans le 2nd degré). Ces élèves représentent **7,1 % des effectifs** de l'enseignement public de l'académie.

Conseiller à la sécurité en milieu scolaire

Jean-Michel Chucz, ancien commandant de police, a été nommé le 1er janvier 2010 auprès du recteur conseiller à la sécurité en milieu scolaire pour l'académie.

Le conseiller à la sécurité en milieu scolaire :

- conseille le recteur et les IA pour tous les domaines relatifs à la sécurité et la violence en milieu scolaire,
- coordonne avec Joëlle Carlac'h, PVS, l'activité et les missions des membres de l'Equipe Mobile de Sécurité,
- assure une expertise et un soutien en faveur des équipes de direction des EPLE dans le domaine de la sécurité,
- propose et assure des actions d'information et de formation pour tous les personnels.

Contact → ***Jean-Michel CHUCZ***, *conseiller à la sécurité,*
T 02 23 21 76 49 ou 06 75 71 49 17
Jean-michel.chucz@ac-rennes.fr

Vers le projet académique 2011 - 2015

2011 → 15 projet académique

Un nouveau projet académique sera présenté en janvier 2011 : il couvrira la période 2011-2015. La réflexion a été lancée au début de l'année 2010 et un groupe de pilotage a été constitué, avec la volonté qu'y soient représentés les différents territoires de l'académie. Les premières consultations se sont déroulées en fin d'année scolaire (auprès des bassins, des organisations représentatives des personnels et des usagers...).

Bien sûr, élaborer un projet académique, c'est, d'abord, faire le bilan de celui qui l'a précédé, afin d'en tirer les leçons. Tâche facilitée par l'existence de cibles figurant dans le projet de 2007. On constatera, à cet égard, que les indicateurs relatifs aux acquis des élèves n'ont pu être construits. S'agissant des autres indicateurs, les résultats se révèlent contrastés : ils témoignent, en tout cas, d'une forte mobilisation collective autour des quatre priorités retenues et les progrès enregistrés sur la fluidité des parcours sont particulièrement encourageants.

La performance de l'académie

Ce graphique représente **la situation de l'académie par rapport aux dix indicateurs chiffrés du projet académique** pour lesquels une cible a été proposée à l'horizon 2010. Ces indicateurs permettent de suivre l'évolution de l'académie en termes de démocratisation, de retard scolaire, de parcours réussis dans les différentes voies, professionnelle, générale et technologique, et d'orientation vers les filières scientifiques.

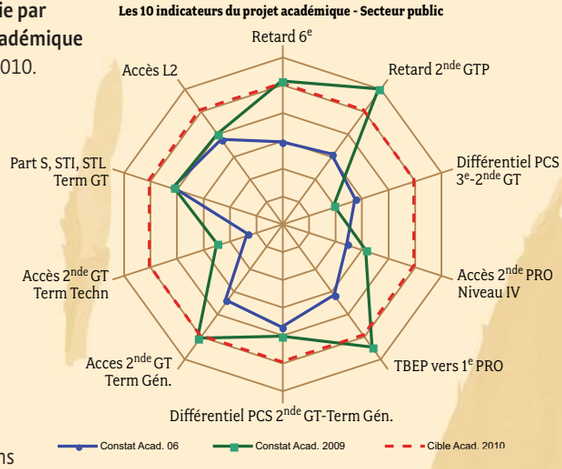
Les 10 indicateurs du projet académique - Secteur public
Retard 6e
Retard 2nde GTP
Différentiel PCS 3e-2nde GT
Accès 2nde PRO Niveau IV
TBEP vers 1e PRO
Différentiel PCS 2nde GT-Term Gén.
Acces 2nde GT Term Gén.
Accès 2nde GT Term Techn
Part S, STI, STL Term GT
Accès L2
Constat Acad. 06
Constat Acad. 2009
Cible Acad. 2010

Globalement, **l'académie a progressé de 2006 à 2009**. Elle se situe à 83% des objectifs 2010. Les progrès les plus importants portent sur la diminution des retards scolaires en 6e et en 2nde et sur les parcours dans la voie générale et technologique.

A l'inverse, le parcours des catégories socio-professionnelles défavorisées vers les lycées et, dans cette filière, vers la voie générale progresse peu voire enregistre un recul. Ces domaines constituent des points de vigilance et présentent encore des marges de progrès importantes. Par contre la réussite des élèves de terminale à l'issue de la première année d'enseignement supérieur (accès L2) progresse légèrement.

Contact → ***Philippe Ermenault***, *service études, prospective, pilotage et performance - SE3P*
ce.se3p@ac-rennes.fr

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Collège Michel Lotte à Belle-Île

L'école **du socle**

"L'école du socle", projet pilote conduit depuis novembre 2009 à Belle-Île, vise à assurer la continuité des apprentissages entre l'école et le collège dans le but d'assurer la réussite de tous les élèves.

Le dispositif à Belle-Ile

L'école du socle, c'est une structure unique réunissant quatre sites (les trois écoles publiques de Belle-Île et le collège Michel Lotte) autour du socle commun de compétences et de connaissances qui devra être validé pour l'obtention du Diplôme National du Brevet (DNB).

Ce dispositif vise à faciliter le passage des élèves de CM2 en 6e, en assurant un meilleur suivi des élèves les plus fragiles, ceci afin d'éviter les décrochages.

Un des points essentiels réside dans l'intervention d'un professeur des écoles dans les classes de CM2 et de 6e afin d'aider les élèves les plus en difficulté. Une enseignante du 1er degré accompagne donc tout au long de l'année les élèves les plus fragiles.

Les enseignants du 1er et du 2nd degré ont également travaillé ensemble et échangé sur leurs pratiques.

Les résultats

Les effets sont déjà visibles : les élèves se mettent plus facilement en situation de réussite et les résultats suivent. Les futurs collégiens sont davantage en confiance en percevant les liens mis en place entre les écoles et le collège.

Cette expérience se poursuivra à la rentrée 2010 avec les deux classes de 6e du collège Lotte dont les effectifs, 20 élèves par classe, sont en hausse.

Et ailleurs ?

L'expérimentation, également menée depuis janvier 2010 au collège Beg-er-Vil à Quiberon, est reconduite pour l'année 2010-2011.

À cette rentrée, l'école du socle concerne **six autres collèges du Morbihan** : trois établissements situés en zone rurale (Guéméné-sur-Scorff, Gourin, Le Faouët) et trois situés en zone urbaine (Hennebont, Vannes, Lanester).

Collège Beg Avel à Carhaix

Des classes à dominante pour améliorer la confiance en soi

Partant du constat d'une certaine démotivation des élèves à l'entrée dans le cycle central du collège, le collège Beg Avel à Carhaix a mis en place à partir de la rentrée 2008 un dispositif de classes à dominante en 5e.

Les élèves de 6e, auxquels des **projets thématiques interdisciplinaires** ont été présentés (classes sportive, artistique, scientifique et journalisme), expriment leur choix - *même si la direction veille à l'équilibre des classes* -.

Concrètement, une heure fixée à l'emploi du temps permet au professeur référent de faire progresser les élèves vers un objectif (réalisation d'un spectacle musical, étude de l'impact environnemental du collège ou réalisation du journal du collège), en les mettant aussi souvent que possible en situation de production.

Ce travail à partir d'une dominante se prolonge dans plusieurs disciplines. Ainsi, le projet artistique fait intervenir les arts plastiques, l'éducation musicale, le français et l'EPS, et se poursuit dans les parcours de découverte mis en place pour l'éducation à l'orientation. Les élèves sont amenés à s'interroger, à partir de la dominante choisie, sur les métiers qu'elle représente.

Le bilan de ces projets est encourageant : **certains élèves en difficulté se sont révélés dans ces activités**. Au-delà de l'apport en termes de confiance en soi, le dispositif, étendu cette année en classe de 4e, met l'accent sur l'apprentissage des compétences requises par le socle commun.

Histoire des arts au collège

Dans le cadre de la mise en place du nouveau DNB, l'épreuve d'histoire des arts devient obligatoire en 2011. Le collège Paul Sébillot à Matignon a anticipé en initiant une exposition sur l'histoire en mobilisant les arts plastiques.

Le 22 mai 2010 a été inaugurée au collège une exposition intitulée **"A la mémoire de... "**, sous l'égide du Frac (fonds régional d'art contemporain) qui a prêté des œuvres contemporaines commémorant des événements du XXe siècle. Cette exposition entre dans le cadre de l'option histoire des arts et d'un travail interdisciplinaire en arts plastiques, en documentation et histoire. Les élèves ont réfléchi cette année à la notion de devoir de mémoire et à ce qui fait qu'un événement a une portée historique.

Résidence d'artiste à l'école

Immerger une équipe artistique dans une école pendant une période de quelques mois permet de viser plusieurs objectifs complémentaires, pour l'artiste et pour l'école. Gros plan sur la compagnie hop!hop!hop! qui s'est installée depuis le mois de janvier 2010 dans l'enceinte de l'école de Trégain à Rennes.

L'école de Trégain et le théâtre Lillico se sont associés, avec le soutien de la Drac Bretagne, de la ville de Rennes et de l'Education nationale pour organiser **la résidence de la compagnie hop!hop!hop!** de Christine Leberre. Cette résidence d'artiste a rayonné sur 3 classes de CP. Pour la compagnie, c'est la possibilité de s'installer dans un lieu de création pour une longue période prenant le temps de donner naissance à son projet artistique. C'est aussi l'occasion **d'échanger, de tester, de s'enrichir à travers les rencontres.**

Pour l'école, la résidence a favorisé la découverte des arts, mais aussi le développement de nouvelles formes d'apprentissage en bénéficiant de la surprise, de l'émotion, de la curiosité créées par l'artiste. Une sensibilité individuelle face à l'art a pu s'exprimer, contribuant à nourrir un dialogue collectif en classe et dans les équipements culturels, favorisant ainsi une démarche éducative : **former des élèves dotés d'un esprit critique.**

VOIE PROFESSIONNELLE

Lycée Louis Guilloux à Rennes

Louis Guilloux, **un lycée qui s'engage**

Le projet d'établissement du lycée professionnel Louis Guilloux s'engage pour la réussite de tous en relevant plusieurs défis.

Des élèves responsables vis-à-vis d'eux-mêmes et des autres

Dans le but de renforcer l'identité éco-citoyenne et solidaire de l'établissement, le lycée a organisé la **2e journée africaine** le 7 mai 2010. Cette manifestation, ponctuée par la présentation de la nouvelle collection (robes, chapeaux et bijoux) réalisée à partir de textiles biologiques (coton, chanvre et yak), a permis aux élèves de Commerce et Mode de s'initier à la danse africaine ainsi qu'à la technique traditionnelle de la fonte du bronze avec un sculpteur burkinabé.

Au-delà de cette journée, un projet plus large de sensibilisation aux enjeux des échanges Nord Sud a donné lieu à la signature de partenariats avec un CET[1] de Ouagadougou et un village de producteurs de coton biologique, confortant ainsi **l'engagement du lycée dans le développement durable et le commerce équitable.**

Un lycée ouvert sur les arts et la culture

Le lycée travaille également à la **cohésion dans l'établissement et au renforcement du sentiment de bien-être des élèves et par conséquent des adultes**. Cette volonté se concrétise par la tenue d'une journée "des talents", où chaque élève a la possibilité de transmettre un savoir-faire et de faire partager un héritage culturel. Il est également possible de goûter et de déguster des plats traditionnels mahorais, congolais, guinéens, marocains, autrichiens ou serbes. Tous les élèves ont ainsi la possibilité de s'exprimer autrement qu'à travers le travail scolaire.

Un lycée ouvert sur l'Europe et le monde

> « un lycée où il fait bon vivre »

En se référant à un des points importants du projet d'établissement, le lycée a répondu positivement à une proposition du comité de jumelage Rennes / Jinan : la participation à une semaine de rencontres et d'échanges autour de la gastronomie dans un établissement de formation chinois. Du 7 au 17 mai 2010, 22 élèves de 1e Bac Pro Restauration, encadrés par 6 accompagnateurs, ont ainsi vécu un **périple pédagogique et culinaire en Chine.**

Les échanges culturels, techniques et professionnels ont dépassé les objectifs fixés et ont permis la signature officielle d'une lettre d'intention de coopération. Ce nouveau partenariat va se traduire tout d'abord par la venue d'une délégation chinoise, à l'horizon de décembre 2010, puis par la signature d'une convention de partenariat professionnel concernant des jeunes chinois du département gastronomie de l'Université de Jinan et des lycéens français.

A en croire un quotidien régional breton, le lycée Louis Guilloux est "un lycée où il fait bon vivre" ... Qui pourrait dire le contraire ?

(1) CET collège d'enseignement technique

Qualycée : la voie de l'excellence

Le label Qualycée obtenu en 2010 au lycée des métiers de la maintenance automobile et de la carrosserie de Pont de Buis (au coeur du parc d'Armorique), participe au développement de l'établissement.

Outil stratégique valorisant le travail réalisé, **la démarche Qualycée crée une dynamique de progrès continu, lisible en interne et reconnue des partenaires.** La charte Qualycée et les outils afférents initient des pratiques innovantes dans tous les secteurs de l'établissement : conditions de vie et de travail (gestion des flux dans les ateliers), qualité de l'accueil (signalétique et flux extérieurs), sécurité (mise en oeuvre du 5S dans les ateliers), éducation à l'environnement (tri sélectif des déchets), qualité des partenariats (échange et formation en entreprise en Allemagne).Ces actions sont accompagnées financièrement par la région Bretagne et concourent à dispenser aux élèves **une culture de la qualité transférable en milieu professionnel.**

On ne badine pas avec la jupe...

Dans le cadre du printemps de la jupe et du respect, les lycées professionnels Coëtlogon et Mendès-France à Rennes ont souhaité poursuivre l'investissement inter-établissements commencé en 2008-2009. La troupe des élèves de Coët-Mendès a travaillé toute cette année scolaire sur "Les aventures (extra) ordinaires d'une petite jupe"...

Réunir une classe de 3e DP6 composée de garçons et une autre de Carrières Sanitaires et Sociales de 30 filles, pour monter un spectacle de théâtre dans le cadre du Printemps de la jupe et du respect, constitue une entreprise *a priori* délicate. Pourtant se mobiliser autour d'un projet commun a des effets bénéfiques.

La préparation permet de **travailler le "mieux vivre ensemble"** et offre aux élèves l'occasion de s'affirmer comme personnes en devenant créateurs.

Ainsi, la construction des textes est faite par des mises en situation où les élèves improvisent (ex : les garçons regardent du foot quand les filles, élégantes, les préviennent qu'elles sortent). Il peut y avoir plusieurs essais, des relances "et si... ".

Des temps de dialogues permettent d'analyser et d'approfondir les situations. Les thèmes des relations garçons-filles, entre filles, entre garçons, le phénomène de groupe, la rumeur, le préjugé, le diktat de l'apparence sont par là abordés.

Tous les échanges sont enregistrés et sont la base textuelle du spectacle, complétée par quelques extraits de textes de référence enrichissant la réflexion.

Construire ensemble modifie la vie des groupes-classes : des tensions connues s'effacent, des élèves marginalisés sont découverts et intégrés, des élèves "dominateurs" sont relativisés. On ose venir en jupe au lycée. Un esprit collectif sain émerge progressivement.

De ce fait, l'image de soi des élèves évolue : avoir des mots à soi dans le spectacle, oser monter sur scène, faire des propositions, être un garçon incarnant le personnage de Juliette... les occasions de se dépasser sont variées. Chacun peut mener son combat et obtenir sa reconnaissance.

Les retours des spectateurs (autres classes, autres professeurs, parents) complètent la valorisation.

Cette expérience a permis aux élèves de **casser eux-mêmes des clichés, de prendre conscience des nécessités de la vie en groupe, d'obtenir une reconnaissance de leur existence**. Bref, elle a été un accélérateur de socialisation et un moment d'épanouissement personnel.

INTERNATIONAL

lycée de l'Iroise à Brest

i-voix, un projet innovant

L'eTwinning est une opération de jumelage électronique entre établissements scolaires européens : le but est d'encourager la coopération pédagogique en Europe via l'utilisation des TICE, d'offrir aux élèves l'occasion d'apprendre ensemble, d'échanger leurs points de vue, de se faire des amis, de prendre conscience d'un modèle de société européen multilingue et multiculturel.

C'est dans ce cadre que les 1e L du lycée de l'Iroise à Brest ont développé leur projet i-voix, en partenariat avec des lycéens italiens apprenant le français au Liceo Cecioni de Livourne : un espace de lecture et d'écriture, de création et d'échange, autour de la littérature en général, de la poésie en particulier. **Le cœur de l'activité est un blog, animé par les lycéens eux-mêmes**, qui abordent les différents objets d'études du programme de français en 1e à travers des articles de nature variée (impressions de lecture, réécritures diverses, jeux poétiques, créations vidéo et audio, diaporamas, livres numériques...). Le réseau de travail et d'amitié qui se tisse entre les élèves, la rencontre avec des œuvres et des écrivains d'aujourd'hui, une approche novatrice de la lecture et de l'écriture, un usage régulier des nouvelles technologies... : toutes ces composantes cherchent à **rendre la littérature vivante auprès de ces jeunes du 21e siècle qui sont nés avec l'ordinateur et internet** (les "digital natives"). Elles favorisent la créativité des jeunes, développent leurs compétences et enrichissent leurs connaissances. Le travail en réseau les incite à échanger autour de la culture et à se cultiver dans la communication. Quelques matériaux : un magazine de presse parodique autour d'un conte de Voltaire, un roman en français écrit par les lycéens italiens, un recueil de poèmes en prose à la manière de Baudelaire invitant à voyager en "Toscagne"...

> « favoriser la créativité des jeunes »

Le projet i-voix est une réussite incontestable : depuis octobre 2008, **plus de 6 000 articles ont été publiés par les élèves et lus par plus de 300 000 visiteurs !** Plusieurs récompenses, dont le premier prix "eTwinning France 2009", ont d'ailleurs salué l'investissement de tous ceux qui font vivre cette expérience innovante et son étonnante dynamique.

En savoir plus →

Le blog i-voix : http://i-voix.over-blog.com

Les livres numériques : www.calameo.com/accounts/114846

Ouverture internationale et identité européenne.

S'ouvrir à d'autres cultures européennes, renforcer le sentiment d'une identité européenne qui combine, sans les exclure, des identités et appartenances multiples, consolider l'amitié franco-polonaise. Tels étaient les objectifs du partenariat entre le lycée Victor et Hélène Basch à Rennes et le lycée Jadwiga Zamoyska à Poznan (Pologne).

Validé par l'Union Européenne (Comenius) et la région Bretagne, ce projet sur deux années scolaires (2008-2009 et 2009-2010) a concerné deux classes de 1e ES.

Temps forts de ce projet, les échanges et séjours de 10 jours dans les familles polonaises et la réception des partenaires en octobre et avril de chaque année.

Un thème de travail commun a servi de fil conducteur : **la vie socioculturelle des adolescents des deux pays**. Dans le cadre des TPE, les élèves ont travaillé notamment sur les valeurs et pratiques culturelles. Ils ont réalisé des enquêtes sociologiques auprès des lycéens français et polonais. Lors des séjours, débats et échanges ont nourri la réflexion.

Pluridisciplinaire, **ce projet a fédéré une équipe pédagogique motivée** (SES, histoire géographie, français, anglais, documentation, vie scolaire) et s'est accompagné d'une initiation à la langue et la culture polonaises.

L'ensemble des travaux a donné lieu à 2 expositions, un dossier et la réalisation de deux blogs.

En savoir plus →

Pour une présentation plus complète du projet et des actions menées :
http://rennespoznan.blogspot.com/
http://drop.io/rennespoznan_vhb

© V&H Basch

collège Pierre-Olivier Malherbe à Châteaubourg

La langue de Goethe à l'honneur

Le collège offre aux élèves la possibilité de suivre un cursus complet en allemand, dans la continuité de l'enseignement en primaire à l'école Le Plessis à Châteaubourg et dans les écoles publiques à Saint-Didier et Servon.

Au collège Pierre-Olivier Malherbe, les élèves de la classe bilangue allemand-anglais peuvent accéder à une section européenne allemand en 4e. Celle-ci propose un renforcement linguistique qui verra l'inauguration en septembre 2010 d'une **discipline non linguistique en allemand (DNL)** : l'enseignement de l'histoire-géographie. Il s'agit d'apporter une connaissance approfondie de la civilisation du pays à travers l'enseignement de l'histoire, des arts, du mode de vie.

Pour l'année scolaire 2009-2010, les élèves ont participé à un **projet d'écriture internationale via le Goethe Institut**.

Le collège accueille un assistant allemand qui, durant 6 mois, renforce la communication orale. Une exposition du CIDAL(1) intitulée "la République Fédérale d'Allemagne : 60 ans d'histoire", a permis aux collégiens d'appréhender l'évolution de l'Allemagne depuis la fin de la guerre, de découvrir la vie en RDA, le Mur de Berlin, le Rideau de Fer... Enfin, un échange avec un établissement de Tübingen ou Ravensburg est organisé chaque année.

(1) Centre d'information et de documentation sur l'Allemagne

BachiBac

• Vous avez dit BachiBac ? Comprenez double délivrance franco-espagnole Bachillerato-Baccalauréat !

Obtenir ce double diplôme conférera aux élèves français le droit d'accéder directement à l'enseignement supérieur espagnol au terme d'une formation biculturelle et bilingue. Objectifs : maîtrise approfondie de la langue et de la culture espagnoles (langue & littérature et histoire en espagnol). Ouverture en septembre 2010 au lycée Descartes à Rennes !

Téléchargez la plaquette "BachiBac" : http://lyceedescartes-rennes.org/depliant.pdf

AbiBac

• AbiBac = Abitur allemand + Bac français

Proposée depuis 1992 au lycée Chateaubriand à Rennes, cette section spécifique prépare à l'obtention d'un double diplôme. Facilitant l'accès aux études supérieures en Allemagne et aux formations à vocation européenne (cursus intégrés, droit international, ...), elle apporte une connaissance approfondie de la langue et de la culture allemandes (incluant un séjour de 2 à 3 mois en "immersion").

Retrouvez la plaquette "AbiBac" sur : www.lycee-chateaubriand.fr/enseignements/abibac.php

LIAISONS COLLÈGES/LYCÉES/
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Journée d'immersion à l'université

"Le parcours se construit, non pas à partir du projet, mais en s'engageant dans des activités et des expériences, puis par une réflexion sur ce qui en résulte". C'est pour donner forme à cette hypothèse de travail, petite révolution dans le champ de l'orientation, qu'un partenariat étonnant s'est instauré entre onze professeurs de 1e L et de 1e ES(1), deux CIO, et les directeurs des UFR de droit, éco gestion et STAPS de l'Université de Bretagne Occidentale.

Séminaire lycées enseignement supérieur à l'UBO le 6 novembre 2009

Une démarche innovante

Ces professeurs se sont saisis d'une proposition audacieuse, construite par les proviseurs et l'UBO, en lien avec les CIO : emmener toute leur classe à l'université pendant une journée. Non pas dans l'UFR qui plairait le mieux à chaque élève, mais uniquement en STAPS, droit, éco gestion.

Non pas en passant toute la journée dans la même UFR, mais en faisant que chacun puisse vivre trois situations différentes : par exemple un TP de sociologie du sport, un amphi de droit pénal, une séquence de recherche en bibliothèque universitaire.

Non pas en assistant passivement à des cours, mais en participant à une vraie séance de TP, conçue spécifiquement pour les élèves de 1e afin qu'ils soient mis en situation d'activité intellectuelle.

> « développer sa curiosité, son sens critique »

Une organisation réfléchie

L'organisation a été pensée dans ses moindres détails afin que cette journée soit un support cohérent avec l'objectif d'apprentissage proposé aux élèves. Il ne s'agissait pas de "vérifier son projet" mais bien d'apprendre à se servir d'une journée d'immersion à l'université pour développer sa curiosité, son sens critique, et comprendre comment on étudie à l'université.

Dans cette opération, seuls l'organisation et les objectifs d'apprentissage étaient arrêtés. Tout le reste était à inventer. Le reste, c'est-à-dire l'essentiel : les supports et les démarches pédagogiques pour que les élèves comprennent, adhèrent, s'investissent, prennent du recul sur ce qu'ils ont appris à travers cette expérience. Tout ce sans quoi des élèves restent sur la touche, incapables de donner sens, privés des pré-requis qui leur auraient permis de se saisir de cette opportunité.

Vers une mutualisation des pratiques

Des productions d'élèves sont nées de cette expérience. Objets étonnants, passionnants : un article pour le journal du lycée, sur le thème "la fac mode d'emploi" ; des posters pour expliciter la manière dont ils transfèrent leurs découvertes dans le champ de leur propre orientation ; des textes, parfois très élaborés, pour formaliser ce qu'ils ont découvert de leur propre fonctionnement au cours de cette journée à l'université. Des traces qui permettent à présent aux professeurs et conseillers d'échanger, d'interroger les stratégies qu'ils ont utilisées, d'identifier les progrès de leurs élèves, les apprentissages réalisés, les sources de blocage.

Dans la logique de cette expérience, un espace de mutualisation des pratiques d'accompagnement s'ouvre à cette rentrée sur le site académique.

Contact → ***Claire Desse-Engrand***, *IEN-IIO, claire.engrand@ac-rennes.fr*

(1) issus des lycées de Carhaix, Landivisiau, Châteaulin, Concarneau, Douarnenez et Pont l'abbé

Des bornes interactives dédiées à l'orientation

Afin d'améliorer l'information des lycéens, de mieux les accompagner dans leurs recherches et de faciliter leurs démarches d'inscription dans les formations supérieures, la fondation de l'UBS, en partenariat avec le rectorat et l'entreprise Azimut-Communication, a installé des **bornes d'information interactives dans quinze lycées du Morbihan**.

Ces bornes fournissent aux lycéens des éléments qui leur permettent d'accéder directement aux formations universitaires, au portail Admission Post-Bac, aux sites du rectorat, de l'Onisep et de leur établissement afin de répondre à des questions telles que comment s'inscrire après le bac, trouver une formation en Bretagne et dans toute la France ou chercher un métier.

Les lycéens disposent aussi de toutes les informations et des actualités de leur établissement, y compris des informations pratiques : quand et comment s'inscrire pour bénéficier d'un logement universitaire, à qui s'adresser pour obtenir une bourse d'enseignement supérieur, etc.

Les bornes sont toujours installées dans un lieu stratégique du lycée : facile d'accès, convivial, permettant la recherche individuelle et ouvert sur le lycée.

Testé pendant trois ans, ce dispositif a pour vocation d'être **généralisé à l'ensemble des lycées publics et privés du département.**

Focus sur 4 opérations

Robofesta

Projet proposant aux élèves de participer à un **concours de robots** avec l'objectif de développer de l'école à l'université la culture scientifique et technologique au travers de la Robotique.

Projet piloté par l'Université de Bretagne Sud et co-organisé par le CDDP du Morbihan sous le parrainage du rectorat (DAAC) et des quatre inspections académiques.

Participation 2010 : 400 collégiens, lycéens et étudiants venant de 24 établissements.

Les cordées de la réussite

Dispositif visant à encourager et à soutenir la mobilisation des établissements d'enseignement supérieur (grandes écoles, universités) en faveur du 2nd degré : **partenariats, activation de réseaux** via des conventions avec des collèges, des lycées à CPGE ou des lycées généraux et technologiques.

Cordées labellisées par le MESR : 9 cordées labellisées dans l'académie liant 36 lycées publics aux 4 universités de Bretagne, mais aussi aux écoles militaires (Ecole navale de Brest, ESM Saint Cyr) et aux établissements d'enseignement supérieur (IEP, ESC, INSA de Rennes, Telecom Bretagne, ENS Cachan).

Course en Cours

Challenge centré sur la technologie et les sciences permettant de faire travailler en équipe des élèves du secondaire sous le tutorat d'étudiants du supérieur.

Articulé autour de la conception et la réalisation d'une maquette de prototype de formule 1, ce projet pédagogique innovant permet de créer une passerelle entre le monde de l'entreprise, le monde universitaire, les lycées et les collèges.

Participation 2010 : 15 établissements représentant 380 élèves et 80 équipes.

Faites de la Sciences

Opération visant à encourager les initiatives des professeurs de l'enseignement secondaire dans le domaine de l'**expérimentation scientifique**. Ce concours est l'occasion d'établir une relation plus forte entre les établissements d'enseignement secondaire et les universités.

Au niveau régional, c'est l'UBO qui invite depuis 2006 les collèges et lycées du Finistère et des Côtes-d'Armor à concevoir un projet scientifique personnel et inventif.

Participation 2010 : 15 projets retenus (onze du Finistère et quatre des Côtes-d'Armor).

DÉMOCRATIE LYCÉENNE

Entretien avec **André Canvel** DAVL(1)

Quelles ont été les actions des élus CVL(2) sur les deux dernières années ?

L'année 2008-2009 a été entièrement consacrée à la **consultation sur la réforme du lycée**, pour déboucher sur un projet inédit et symbolique : rencontrer des lycéennes et lycéens d'Europe dans le quotidien de leurs établissements, pour mieux appréhender leurs univers scolaires.

A la rentrée 2009, ce sont quatre pays qui ont été visités (la Slovaquie, l'Irlande, l'Allemagne et la Finlande), avec, à chaque fois, les mêmes préoccupations : entendre, écouter, partager, rapporter. L'aventure s'est achevée en janvier 2010 par une restitution officielle qui, une fois transformée en DVD, a été distribuée à l'ensemble des lycées bretons. Pour conclure leur mandat, les élus du CAVL(3) ont lancé une nouvelle initiative académique en ouvrant les **premières assises académiques de l'engagement du lycéen** en présence du recteur, de grands témoins et des conseillers principaux d'éducation de l'académie.

Une formule pour résumer ces deux années ?

"De la consultation sur la réforme du lycée à son accompagnement". Deux années "pleines" qui ont créé une dynamique, un groupe, une identité, et pourquoi se le cacher, une Représentation dans le paysage lycéen. Durant ce mandat, **les élus du CAVL ont mis leur temps et leur énergie au service des lycéennes et lycéens bretons**, en s'engageant au plus près de l'actualité.

Des perspectives pour 2011 et 2012 ?

Certainement ! Déjà accueillir la nouvelle promotion qui sera élue en octobre 2010 et transmettre le flambeau. Quelques pistes à creuser : **la santé des jeunes, la connaissance du monde du travail et certainement le prolongement de nos échanges européens**. Au-delà, reprendre les réflexions entamées lors des premières assises pour leur donner de la consistance et entamer un tour de Bretagne pour aller au plus près des lycéennes et lycéens bretons.

Tout un programme !

En savoir plus ›
www2.toutatice.fr/cavl

Contact › ***André Canvel***, *DAVL, andre.canvel@ac-rennes.fr*

(1) Délégué académique à la vie lycéenne
(2) Conseil de la vie lycéenne
(3) Conseil académique à la vie lycéenne

CAVL au lycée Emile Zola, le 25 novembre 2009

1e assises de l'engagement du lycéen, le 17 mars 2010

La vie lycéenne au lycée Charles de Gaulle à Vannes

Vainqueurs de la session du parlement européen interlycées de Vannes en novembre 2009, 8 lycéens de toutes séries des classes de 1e et de terminale ont été retenus pour se rendre, pendant 4 jours, à la session européenne à Tempere en Finlande pour représenter la France.

Les élèves concernés ont recherché des solutions de financement de leur séjour auprès des acteurs locaux. Pour y parvenir, ils ont bénéficié de l'aide d'un professeur mais c'est bien leurs démarches qui ont permis le déroulement du séjour. Les responsabilités ont été distribuées : communication, secrétariat et gestion de l'informatique.

Au cours de cette session, les thèmes les plus divers ont été abordés. Si l'apport des nouvelles technologies dans le processus démocratique ou encore la propriété intellectuelle sur internet ont conduit à des débats passionnés, la question de l'engagement de nouveaux soldats en Afghanistan a été vivement débattue et nos lycéens, défavorables à cet envoi de nouvelles troupes, ont été mis en minorité. Préparation de résolutions, débats et votes ont ponctué les journées...et les nuits.

Si le travail en ateliers a constitué l'essentiel de l'activité, les moments de détente ont également permis la découverte des spécificités de chacun. L'anglais a été utilisé pour toutes les activités.

Au retour, le groupe a rendu compte de son expérience aux camarades du lycée.

La vie lycéenne au lycée Jean Jaurès à Rennes

Au lycée professionnel Jean Jaurès à Rennes, les élèves s'impliquent dans des initiatives citoyennes composantes de plusieurs projets pédagogiques.

Une action "économie et développement durable" a permis la création d'une "cafétéria", lieu convivial d'échanges tenu par les élèves, où sont vendus des produits issus du commerce équitable. L'établissement s'est également engagé dans le tri sélectif et les internes, relayés par la vie scolaire, le pratiquent au quotidien.

Dans le domaine de la prévention, les élèves de 3e en collaboration avec l'association "Liberté Couleurs" ont réalisé des affiches sur le thème de l'alcoolisation.

Une classe de 2nde a échangé sur les relations garçons-filles et a monté une représentation théâtrale avec l'aide d'acteurs professionnels.

Enfin, pendant deux années, dans le cadre de "kiosque Europe", une classe a étudié le fonctionnement du parlement européen et a été y défendre un projet de loi visant à réduire les consommations alcoolisées.

La vie lycéenne au lycée la Fontaine des Eaux à Dinan

A la Fontaine des Eaux, c'est depuis 2008 que les lycéens s'impliquent réellement au sein du CVL. Ils y ont découvert le moyen de participer activement à la vie de leur lycée. Ainsi, au-delà des réunions systématiques avant chaque conseil d'administration, différents projets ont été menés par les élèves.

Le mandat 2008-2010 a permis l'organisation :

- d'un concours de graff, qui a redonné vie à certains murs du lycée,
- d'un bal des terminales, type bal de fin de promo à l'américaine ; bal qui aura servi également de vecteur de sensibilisation à la consommation d'alcool (la soirée était bien sûr sans alcool),
- d'actions de prévention des Maladies Sexuellement Transmissibles (MST),
- d'une semaine de l'expression (en mai 2010), au cours de laquelle les élèves artistes ont pu exposer leurs œuvres au CDI, faire des animations théâtrales et jouer de la musique sur les temps de pause des élèves.

Certains élus CVL ont élargi leur engagement en se faisant élire au sein du CAVL ou du Conseil Régional des Jeunes (CRJ).

BILAN ET PERSPECTIVES

L'état de la réflexion **sur le projet académique**

Écrire un nouveau projet académique, c'est, bien sûr, déjà s'interroger sur le projet existant, examiner les progrès enregistrés, voir aussi ce qui a posé problème, ce sur quoi on a buté.

Les avancées

Les progrès sont particulièrement significatifs sur la question de la fluidité des parcours. Le protocole sur le surredoublement (lancé avec le projet académique 2003-2006) a fait bouger les lignes au collège et a eu des effets sur l'ensemble de la scolarité (de l'école au lycée). Désormais la question du doublement ne fait plus débat. Ce qui était loin d'être le cas en 2003.

Le protocole sur le surredoublement (dont on n'oubliera pas qu'il met en avant, non la seule réduction des redoublements, mais la recherche d'autres réponses face aux difficultés des élèves et qu'il invite à des pratiques pédagogiques personnalisées) s'inscrit, au demeurant, dans une série d'actions directement articulées au projet académique, actions qui montrent leur efficacité, dès lors qu'elles sont ciblées et partagées. Le plan sciences et le plan langues sont d'autres exemples de telles actions, portées par le pilotage partagé auquel nous sommes collectivement attachés.

Les difficultés rencontrées

L'examen des cibles montre que la part des catégories sociales défavorisées est, elle, restée insuffisante tant en 2nde générale et technologique qu'en terminale générale. Des questions continuent également de se poser concernant l'accès à L2, donc concernant la capacité du lycée à préparer à l'enseignement supérieur.

Il semble aussi que l'on ait parfois tendance à faire des indicateurs des objectifs à atteindre ; ceux-ci fournissent, certes, des informations essentielles, mais **le but ne saurait être de faire progresser des indicateurs**.

Un paysage institutionnel profondément transformé

Depuis qu'a été lancé le projet académique actuel, **des réformes essentielles ont vu le jour** dont il faut tenir compte pour le futur projet. Ces réformes ont affecté l'enseignement primaire : aide personnalisée et nouveaux programmes ; elles touchent aujourd'hui le lycée, à travers le passage aux bacs pro en trois ans pour la voie professionnelle et à travers les enseignements d'exploration et l'accompagnement personnalisé pour les voies générale et technologique.

On ajoutera que le socle commun de connaissances et de compétences, s'il constituait déjà une référence majeure pour le projet 2007-2010, n'avait pas, jusque là, le statut qu'il a aujourd'hui.

Des pistes de travail pour la période qui s'ouvre à partir de la rentrée

Un texte de problématique a été largement diffusé. Au terme de cette première étape, très ouverte, les consultations menées permettent de dégager quelques lignes de force, même s'il ne s'agit certainement pas de figer les choses.

Tout d'abord, au terme de deux projets construits autour des quatre mêmes priorités (individualisation, parcours, responsabilisation, internationalisation), une aspiration à des évolutions s'exprime. Placer sur le même plan parcours et individualisation pose question. Même si chacun est convaincu de l'importance du dossier des langues, isoler les langues vivantes au sein d'une priorité spécifique n'est pas nécessairement la meilleure solution. Le choix du terme individualisation suscite également des discussions. L'attente est donc forte : il ne faudra pas la décevoir.

> « une architecture nouvelle à imaginer »

C'est sans doute une architecture nouvelle qu'il y a lieu d'imaginer. L'idée qui est largement retenue serait de faire du parcours la colonne vertébrale de l'ensemble. Un parcours qui ne saurait être unique, le même pour tous : il importe, en effet, de sortir d'une vision hiérarchisée qui aboutit à des orientations par défaut et fait de la série S la seule voie d'excellence. Le lycée d'aujourd'hui offre trois voies d'égale dignité, chacune permettant un accès au baccalauréat en trois ans. Cela suppose que le parcours soit vu dans la durée, soit accompagné efficacement. Cela suppose, du coup, que l'on soit particulièrement attentif à de grandes continuités : celle qui lie l'école et le collège et est jalonnée par les trois paliers du socle ; celle qui unit le lycée et l'entrée dans l'enseignement supérieur, pour les uns, ou dans la vie professionnelle pour les autres.

Mettre l'action pédagogique au cœur du futur projet

Un projet académique a vocation à donner du sens, à définir des priorités. Mais il n'a de prise sur le réel que si les différents acteurs s'en emparent, de l'école jusqu'au lycée, et exercent pleinement les responsabilités qui sont les leurs, en adaptant les réponses aux spécificités du public accueilli et du territoire d'exercice.

La qualité des équipes pédagogiques est le principal levier dont dispose le système éducatif. Celles-ci doivent pouvoir être accompagnées dans leur réflexion par les corps d'encadrement (chefs d'établissement et inspecteurs) qui ont vocation à collaborer étroitement, afin que de nouveaux progrès puissent être enregistrés dans les domaines où des marges, parfois importantes, existent.

C'est en interrogeant collectivement les pratiques pédagogiques elles-mêmes que ces marges de progrès pourront justement être gagnées.

Trouver des indicateurs pertinents

Nul ne met en cause la nécessité d'indicateurs ou de cibles à atteindre. Reste à en faire le meilleur usage, à leur donner leur véritable place (ce sont des outils d'analyse qu'il importe toujours d'examiner et d'interpréter). Reste aussi à les définir en fonction des finalités qui seront retenues. **Si l'on a à garantir des parcours divers de réussite, il faut que les indicateurs du futur projet académique rendent compte de cette diversité.**

Contact
Joël Lesueur,
conseiller du recteur pour la pédagogie,
ce.insp@ac-rennes.fr

TIC ET TICE EN BRETAGNE

La formation aux TICE : RESENTICE

Pour accompagner au mieux les professeurs à l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement (TICE), l'académie de Rennes a, depuis 2008, mis en place un plan pluriannuel de formation "TICE et ENT".

Un réseau de formateurs, RESENTICE, a été constitué pour aider les professeurs à intégrer les outils TICE et les services de l'Espace Numérique de Travail dans leurs pratiques pédagogiques. Composé de 46 enseignants (20 équivalents temps plein, ETP), ce groupe assure des formations sur les usages pédagogiques des TBI, les logiciels disciplinaires, le B2i, la baladodiffusion, le télé-enseignement (Moodle), le travail collaboratif (Nuxeo)...Ce sont, au cours de l'année 2009-2010, plus de 3500 enseignants qui ont bénéficié des formations dispensées par les membres de RESENTICE. Afin d'améliorer encore d'avantage l'efficacité du réseau, une nouvelle organisation a été mise en place depuis le 15 mai 2010 : chaque formateur devient "référent" d'un groupe d'établissements à proximité de son lieu d'affectation. Ceci permet de faciliter l'identification des besoins de formation des enseignants et d'organiser, en établissement, les formations adaptées.

En savoir plus ➔ Un guichet de recueil des besoins est également disponible à l'adresse suivante : formationtice@ac-rennes.fr ou sur le site http://formationtice.ac-rennes.fr (formulaire d'assistance).

C2I étudiant - C2I enseignant

L'académie de Rennes et les quatre universités bretonnes se sont engagées dans une **expérimentation de la certification C2i** (certificat informatique et internet niveau étudiant) à la rentrée 2009 pour une durée de deux ans. Elle concerne **17 classes de BTS de 12 lycées** dont les équipes sont motivées et a été proposée aux étudiants de première année de ces sections. Les enseignants de ces classes ont pu bénéficier de formations débouchant sur la certification C2i enseignant. Il existe en effet une certification des compétences professionnelles des enseignants dans le domaine informatique et internet, le C2i niveau 2 enseignant. Requis pour la titularisation des enseignants stagiaires en formation initiale, le C2i2e est délivré par le directeur de l'IUFM. La certification C2i2e se poursuit dans l'académie en partenariat avec l'IUFM. **66 enseignants titulaires ont obtenu en 2009-2010 le certificat**. Une préparation C2i2e sera proposée dans le plan académique de formation 2010-2011 pour un public désigné.

Les portails : comment accéder à ses applications ?

La situation aujourd'hui

Il existe actuellement différents "sites" qui permettent à l'utilisateur, une fois qu'il a été authentifié, d'accéder à ses applications :

- pour les enseignants : CDI en ligne ou cours en ligne (l'ENT) https://www.toutatice.fr
- pour les personnels de l'académie (1er et 2nd degrés) : applications de gestion https://portail.ac-rennes.fr
- pour les établissements publics du 2nd degré : applications de gestion http://portail.ag.ac-rennes.fr
- pour les enseignants du public : dialogue avec son gestionnaire de carrière, via iprof https://bv.ac-rennes.fr/iprof/ServletIprof
- pour les enseignants du privé : dialogue avec son gestionnaire de carrière https://bv.acrennes.fr/iprofessionnel/ServletIprof
- pour tous : messagerie http://webmail.ac-rennes.fr

...et bientôt pour les parents et les élèves : possibilité d'accéder au portail des télé-services.

Contact ➔ *service informatique académique SERIA. ce.seria@ac-rennes.fr*

L'objectif poursuivi

Simplifier, pour chaque utilisateur, l'accès à l'ensemble de ses applications et services.

Les évolutions envisagées

Il s'agit, pour le service informatique académique, de mettre en place un portail unique d'accès aux ressources, dans un souci de simplification et de regroupement.

Un portail est, en effet, un site Web qui offre une porte d'entrée unique sur un large éventail de ressources et de services centrés sur un domaine ou une communauté particulière. À partir de là, plusieurs réflexions autour de regroupements ou de fédérations de portails sont en cours et les démarches engagées prendront plusieurs mois. À terme elles doivent permettre d'offrir à chaque utilisateur un accès unique et sécurisé à tout ce à quoi il a droit : une "vue métiers" accessible depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet.

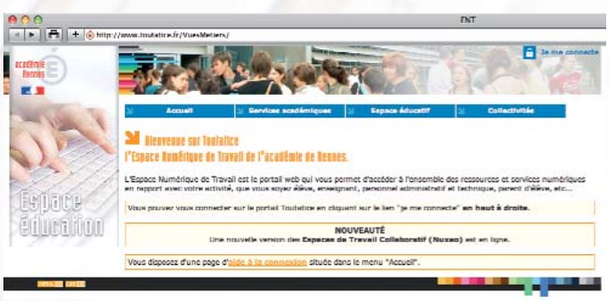

La publication des ressources pédagogiques

Depuis 2 ans les espaces de travail disciplinaires se sont ouverts de manière progressive sous Nuxeo, afin de faciliter la production de ressources pédagogiques.
Depuis le mois de juin 2010, le portail des ressources situé sur l'espace éducatif du site internet académique permet d'accéder à tout ou partie de ces ressources publiées pour plusieurs disciplines :
➔ http://espaceeducatif.ac-rennes.fr

Par ailleurs, un espace collaboratif également sous Nuxeo est mis en place pour les enseignants stagiaires. Il offre un espace de formation initiale où pourront collaborer les conseillers pédagogiques et les stagiaires.

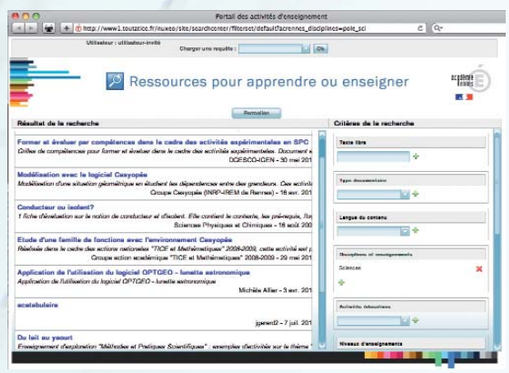

Les chiffres de l'ENT

TOUTATICE est le portail de l'académie de Rennes qui, après authentification, offre un accès personnalisé et sécurisé à plusieurs applications et services web. TOUTATICE, c'est aujourd'hui :

- 24 000 connexions quotidiennes aux applications du portail,
- 110 plateformes Moodle de téléenseignement ouvertes en établissement,
- plus de 18 000 personnes participant aux espaces de travail collaboratif Nuxeo, avec 30 disciplines représentées et 60 000 documents déposés,
- l'accès à PMB, le CDI en ligne, pour tous les enseignants et les élèves (2nd degré public) de l'académie.

PERSONNELS

De la DAFPEN au **SAFOR**

Le SAFOR (service académique de la formation) a pris en cours d'année le relais de la DAFPEN (délégation académique à la formation des personnels de l'éducation nationale).

Il s'appuie sur un pilotage renforcé dans le but de permettre une meilleure définition stratégique de la formation.

Trois responsables pédagogiques couvrent désormais respectivement chacun des champs relatifs aux trois grandes catégories de personnels de l'éducation nationale :
- les personnels ATOSS,
- les personnels enseignants,
- les personnels d'encadrement.

Daniel Hervé, IA-IPR a la responsabilité de la conception et de l'organisation pédagogiques des actions de formation en direction des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation.

André Canvel, proviseur vie scolaire prend la responsabilité de la conception et de l'organisation pédagogiques du plan de formation des personnels d'encadrement.

Marc Vauléon, directeur des ressources humaines a pris en charge la responsabilité de la conception et de l'organisation pédagogiques des actions de formation à destination des personnels ATOSS et supervise la construction et la mise en œuvre de la politique de formation académique.

Un nouveau responsable administratif et financier est nommé, il s'agit de Catherine Sthorez, attachée principale d'administration.

L'objectif du service reste avant tout, la mise en place d'une politique de formation continue des personnels cohérente et responsable, répondant à des besoins ciblés au service de pratiques professionnelles et d'un engagement toujours plus efficaces.

Contact → *ce.safor@ac-rennes.fr*

Formation des **enseignants stagiaires**

En matière de formation, l'actualité de la rentrée est tournée vers les nouveaux enseignants stagiaires.

Les personnels enseignants et les personnels d'éducation lauréats des concours externes et internes, en renouvellement de stage et recrutés par la voie directe, vont bénéficier d'un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation inscrit dans le cadre général du cahier des charges de la formation des maîtres, et s'appuyant sur les éléments concernant la formation continue figurant dans la circulaire de cadrage des Masters.

Le volume de stagiaires attendu sur l'académie est d'environ 250 pour le 2nd degré public, 120 pour le 2nd degré privé, 180 pour le 1er degré public et 90 pour le 1er degré privé.

Avant de rejoindre leur affectation, les stagiaires sont accueillis par les autorités académiques.

Ils seront accompagnés tout au long de l'année scolaire par un conseiller pédagogique pour le 2nd degré, un maître formateur ou un maître d'accueil temporaire pour le 1er degré.

La formation qui leur sera dispensée est prioritairement consacrée à l'acquisition ou au développement de compétences transversales.

Un accent tout particulier est mis sur les domaines suivants :
- individualisation de l'enseignement,
- évaluation des élèves,
- situations conflictuelles ou comportements discriminatoires,
- connaissance de l'environnement institutionnel,
- connaissances relatives aux compétences inscrites dans le référentiel du C2I de niveau 2 "enseignant".

Les plans de formation ont été élaborés en collaboration avec l'IUFM de Bretagne, école interne de l'Université de Bretagne occidentale s'agissant de l'enseignement. L'IFSEC Bretagne et FORMIRIS Bretagne, organismes de formation agissant dans le champ de l'enseignement privé catholique sous contrat, proposerons aux maîtres concernés un dispositif adapté de formation inscrit dans le même cadre de référence.

Le tutorat et la formation prévus sont conçus pour accompagner le processus de professionnalisation réalisé dans l'acquisition progressive d'expérience au travers des situations professionnelles vécues, en apportant des réponses adaptées aux difficultés rencontrées et analysées par les stagiaires.

> **" priorité à l'acquisition ou au développement de compétences transversales "**

Le dispositif d'accompagnement et de formation prend appui sur des actions disciplinaires et transversales articulées entre elles et complémentaires, ainsi que sur l'échange, la mutualisation et l'analyse des pratiques des stagiaires.

Tous les acteurs de la formation en académie ont été et seront mobilisés tout au long de l'année scolaire pour faire en sorte que les stagiaires disposent de la formation la plus adaptée et de la meilleure prise en charge possible.

Faire appel au médiateur

Vous travaillez dans l'académie de Rennes, comme enseignant, personnel administratif... dans le 1er degré, le 2nd degré, l'enseignement supérieur, dans les établissements publics ou privés, en tant que titulaire ou non titulaire... et vous contestez une décision qui vous concerne ?
Vous pouvez faire appel au médiateur de l'académie de Rennes, qui agit en toute indépendance vis-à-vis des autorités hiérarchiques.
Vous bénéficierez d'un accueil, d'une écoute, d'explications et d'une aide pour résoudre votre problème si celui-ci semble justifié et recevable (il n'y a pas d'intervention pour un litige entre personnes privées, une procédure engagée devant un tribunal, une remise en cause d'une décision de justice ou un litige avec une administration étrangère à l'Education nationale).
Avant de vous adresser au médiateur, vous devez avoir effectué une première démarche auprès de l'autorité académique compétente (demande d'explication ou contestation de la décision) et avoir constaté la persistance du désaccord.
A noter : le médiateur reçoit également toutes les demandes des usagers de l'académie de Rennes, parents, élèves, étudiants des établissements publics et privés, du 1er degré à l'enseignement supérieur.

Contact → ***André Quintric****, médiateur académique*
96 rue d'Antrain - CS 10503 - 35705 Rennes Cedex 7
Tel : 02 23 21 76 41 / Fax : 02 99 25 78 69 - mediateur@ac-rennes.fr

Arrivée des personnels d'**encadrement** (1)

(1) Données au 16 juillet 2010
sous réserve de modifications ultérieures

Chefs d'établissement

Côtes d'Armor
- Belle isle en terre ; collège Prat Eles : Gaël Boissière
- Dinan ; lycée La Fontaine des Eaux : Véronique Lukic
- Dinan ; collège François Broussais : Alain Dubreil
- Guingamp ; lycée Auguste Pavie : Daniel Barbotin
- Guingamp ; collège Jacques Prévert : Stéphane Coatmelec
- Lannion ; collège Charles le Goffic : Bernard Flant
- Loudéac ; lycée Fulgence Bienvenüe : Gil Rivière
- Merdrignac ; collège Per Jakez Hélias : Véronique Minday
- Moncontour ; collège François Lorant : Marie-Reine Bouvier-Rolland
- Pleneuf Val André ; collège Jean Richepin : Jean-Michel Bihet
- Plouer sur Rance ; collège du Val de Rance : Pierrick Samson
- Plouha ; collège Jean-Louis Hamon : André Corbinais
- Quintin ; lycée professionnel : Jean-Pierre Darcel
- Saint-Brieuc ; lycée Ernest Renan : Jacques Meyniel
- Saint-Brieuc : lycée professionnel Jean Moulin : Gilbert Rannou

Finistère
- Audierne ; collège Bois de Locqueran : Jean-François Jacopin
- Brest ; lycée Amiral Ronarc'h : Patrick Floc'h
- Brest ; collège de Kéranroux : Michel Fave
- Brest ; collège des iles du Ponant : Yann Le Pivert
- Brest ; collège Anna Marly : Marie-Elise Rea
- Carhaix-Plouguer ; collège Beg-Avel : Pierre Lemoine
- Concarneau ; collège Le Porzou : Bruno Dubois
- Daoulas ; collège Coat-Mez : Yolande Bonizec
- Douarnenez ; lycée Jean-Marie Le Bris : Félix Burgos-Cespedes
- Guerlesquin ; collège Roz Avel : Yannick Ezequel
- Huelgoat ; collège Jean Jaurès : Nathalie Kergourlay
- Landerneau ; lycée de l'Elorn : Yves Milbeo
- Landivisiau ; lycée du Léon : Christophe Hemet
- Morlaix ; lycée Tristan Corbière : Guy Gehors
- Plabennec ; collège : Anne Berrou
- Pont de Buis Les Quimerch ; lycée professionnel : Stéphane Revelen
- Pont l'Abbé ; lycée René Laennec : Didier Le Guillouzer
- Quimper ; collège La tour d'Auvergne : Claudine Caillard
- Quimperlé ; lycée professionnel Roz Glas : Jean Guevel
- Saint Martin des Champs ; collège Tanguy Prigent : Denis Eckert
- Scaer ; collège Léo Ferre : Françoise Balcon

Ille-et-Vilaine
- Bain de Bretagne ; lycée Jean Brito : Yannick Gheerbrant-Clerval
- Dinard ; lycée hôtelier : Patrick Hamard
- Fougères ; lycée Jean Guéhenno : Kader Sadoun
- Guichen ; collège Noël du Fail : Alain Caris
- Montauban de Bretagne ; collège Evariste Galois : Jacques Piron
- Mordelles ; collège Morvan Lebesque : Christophe Briand
- Rennes ; lycée professionnel Coëtlogon : Jean-François Danguillaume
- Rennes ; collège Cleunay : Michèle Merdy
- Saint-Georges de Reintembault ; collège de Roquebleue : Laurent Veron
- Saint-Malo ; lycée Maupertuis : Dominique Bachelot
- Tinténiac ; collège Théophile Briant : Gilles Wallet
- Vern sur seiche ; collège Théodore Monod : Annick Chevalier
- Vitré ; collège Gérard de Nerval : Richard Barbe

Morbihan
- Guémené sur Scorff ; collège Emile Mazé : Nicolas Weber
- Lanester ; collège Jean Lurçat : Jean-François David
- Le Faouet ; collège Jean Corentin Carré : Evelyne Gendry-Jouan
- Muzillac ; collège Jean Rostand : Patrice Outin
- Ploermel ; collège Beaumanoir : Marc Gerbaux
- Pontivy ; collège Romain Rolland : Jean-Jacques Merceur
- Pontivy ; lycée professionnel du Blavet : Pascale Le Flem
- Questembert ; lycée Marcelin Berthelot : André Kermarrec
- Quiberon ; collège Beg Er Vil : Catherine Penvern
- Riantec ; collège de Kerdurand : Isabelle Leger
- Séné ; collège Cousteau : Dominique Martin
- Vannes ; lycée Alain-René Lesage : Isabelle Legrand

Chefs d'établissement adjoints

Côtes d'Armor
- Dinan ; collège Roger Vercel : Yvon Le Corre
- Guingamp ; lycée professionnel Jules Verne : Ghislaine Lemaitre-Gravier
- Lannion ; lycée Félix le Dantec : Tanguy Kervarec
- Lannion ; lycée Félix le Dantec : Noël Jegou
- Paimpol ; lycée Kerraoul : Philippe Halleguen
- Quintin ; collège Le Volozen : Pierre Daniel
- Rostrenen ; lycée professionnel : Véronique Doare
- Saint-Brieuc ; lycée professionnel Jean Moulin : Sylvie Charlet
- Saint-Brieuc ; lycée François Rabelais : Philippe Guichard
- Saint-Brieuc ; collège Jean Racine : Brigitte Chalvet
- Tréguier ; lycée Joseph Savina : Fabrice Louedec

Finistère
- Brest ; lycée Vauban : Philippe Leguet
- Brest ; lycée Kerichen : Gwénaëlle Quenea
- Brest ; collège Penn ar C'hleuz : Alain Chassard
- Brest ; collège de Keranroux : Marielle Fichou
- Brest ; collège de l'Iroise : Marie-Odile Debisschop
- Carhaix-Plouguer ; lycée Paul Serusier : Régis Dordor
- Châteaulin ; lycée Jean moulin : Jean-Michel Kervran
- Guipavas ; collège du Vizac : Marie Faccenda
- Landivisiau ; Lycée du Léon : Christel Vazou-Grolleau
- Pont l'Abbé ; lycée René Laennec : Emmanuel Couture
- Quimper ; lycée Auguste Brizeux : Martine Brizard
- Quimper ; lycée Yves Thepot : Serge Kerbiquet
- Quimper ; collège Max Jacob : Robin Duigou
- Quimperlé ; lycée de Kerneuzec : Mireille Le Cornec

Ille-et-Vilaine
- Fougères ; lycée Jean Guéhenno : André Rault
- Fougères ; collège Thérèse Pierre : Laurence Lejeune
- Noyal sur vilaine ; collège Jacques Brel : Marianne Guignard
- Orgères ; collège Andrée Recipon : Karine Litou
- Redon ; lycée Beaumont : Catherine Bernard
- Rennes ; lycée Emile Zola : Laurianne Lefeuvre-Rouzies
- Rennes ; lycée René Descartes : Chantal Le Goff
- Rennes ; lycée Victor et Hélène Basch : Gérard Gaiga
- Rennes ; centre médico pédagogique de Beaulieu : Laurence Gauvin
- Rennes ; collège Les Ormeaux : Estelle Hagopian
- Rennes ; collège Les Chalais : Catherine Pavageau
- Saint-Malo ; lycée professionnel Jacques Cartier : Marcel Dandin
- Saint-Malo ; collège Duguay-Trouin : Nicolas Souchu
- Vern sur seiche ; collège Théodore Monod : Jean-Marc Vancassel
- Vitré ; lycée professionnel La Champagne : Véronique Beaux
- Vitré ; collège Gérard de Nerval : Karine Croizean

Morbihan
- Arradon ; collège Gilles Gahinet : Samy Choukair
- Hennebont ; collège Pierre et Marie Curie : Loïc Belbeoc'h
- Lanester ; collège Henri Wallon : Isabelle Feau
- Locminé ; collège Jean Moulin : Armelle Butault-Auffret
- Pontivy ; lycée professionnel du Blavet : François Baledent
- Séné ; collège Cousteau : Cécile Jodeau

Contact → *DIPATE 4,*
Division des personnels administratifs, techniques et d'encadrement,
ce.dipate@ac-rennes.fr

Directeurs adjoints de SEGPA

Côtes d'Armor
- Guingamp ; collège Albert Camus : Murielle Moisan
- Loudéac ; collège Les Livaudières : Christian Pichereau
- Saint Brieuc ; collège Jean Macé : Jean-Michel Blimer

Finistère
- Carhaix Plouguer ; collège Beg Avel : Caroline Balssa
- Concarneau ; collège Les sables blancs : Jean-François Morellec
- Landerneau ; collège Mescoat : Nathalie Le Theuff
- Le Relecq Kerhuon ; collège Camille Vallaux : Pascale Hemon
- Quimper ; collège Max Jacob : Christian Le Pape

Ille-et-Vilaine
- Montfort sur Meu ; collège Louis Guilloux : Xavier Frostin
- Rennes ; collège Les hautes Ourmes : Michel Ramage

Morbihan
- Josselin ; collège Max Jacob : Bruno Beaufils
- Questembert ; collège Jean-Loup Chrétien : Béatrice Bourdais

IEN-ET
- STI option Arts appliqués : Nathalie Lemiere Berard
- STI : Bruno Boivin

IEN-1er dégré

Côtes d'Armor
- Guingamp sud : Annick Lescrenier-Campesato
- Saint-Brieuc est : Pascal Percheron

Finistère
- Brest ville : Catherine Stefanelli
- Brest abers : Marie-Lines Roseaulin

Ille-et-Vilaine
- adjoint IA : Claude Rousseau
- Chartres de Bretagne : Christophe Le Roho
- Rennes ASH départemental : Jean Devries
- Rennes pré-élémentaire : Laurence Hanry
- Rennes nord : Catherine Le Saint
- Saint Malo ville : Guylène Louvel

Morbihan
- Lorient nord : Sitinat Bamana

IA-IPR
- Allemand : Jonas Erin
- Etablissements et vie scolaire : Michel Ertaud
- Lettres : Bérangère Lefort
- Mathématiques : Ludovic Degraeve
- Administration et vie scolaire : Jean-Williams Semeraro
- Mathématiques : Joëlle Fouere

Directeurs de CIO

Côtes d'Armor
- Dinan : Mme Delorme
- Loudéac : Mme Emond

Finistère
- Landerneau : M. Kerbrat
- Quimperlé : Mme Houel

Ille-et-Vilaine
- Fougères : Mme Samson
- Vitré : Mme Samson
- Redon : Mme Quelard
- Rennes Sud : Mme Erhel

Morbihan
- Auray : Mme Esvan
- Lorient : Mme Le Dain
- Pontivy : Mme Emond
- Vannes : Mme Le Quertier
- Ploërmel : Mme Le Quertier

L'actu dans l'académie

La lettre de l'académie de Rennes

Lancée en mai 2010, ce nouvel outil d'information électronique propose une vision synthétique et claire des évènements qui se déroulent au sein de l'académie de Rennes. Tous les 15 jours, la lettre revient sur les temps forts, les manifestations en cours ou à venir, mais aussi l'actualité dans les établissements.

Pour vous abonner :
www.ac-rennes.fr

Participez aux actualités du site internet

Votre établissement vit et bouge. Pour annoncer ou valoriser un évènement, vous pouvez transmettre des informations en permanence au service presse / communication du rectorat, en adressant à ce.com@ac-rennes.fr des textes, photos et vidéos. Après sélection, nous publions vos actualités et si besoin vous aidons à les mettre en forme. Nous pouvons le cas échéant réaliser un reportage dans l'établissement pour le bulletin académique en ligne, ou encore vous mettre en relation avec la presse.

L'équipe presse / communication du rectorat

Réunions de rentrée du recteur

Le 25 août dans les Côtes d'Armor
- **10h30** à l'inspection académique : **élus**
- **14h30** au lycée Freyssinet à Saint Brieuc : **chefs d'établissement des Côtes d'Armor**

Le 26 août dans le Finistère
- **10h30** à l'inspection académique : **élus**
- **15h30** à l'UBO, pôle Per Jakes Hélias à Quimper : **chefs d'établissement du Finistère**

Le 27 août dans le Morbihan
- **10h30** à l'inspection académique : **élus**
- **14h30** au lycée Charles de Gaulle à Vannes : **chefs d'établissement du Morbihan**

Le 30 août en Ille-et-Vilaine
- **9h30** à l'inspection académique : **élus**
- **11h30** au lycée Sévigné à Cesson : **stagiaires 2nd degré des 4 départements**
- **14h30** au lycée Victor et Hélène Basch à Rennes : **chefs d'établissement d'Ille-et-Vilaine**

Prévisions d'effectifs (public et privé)

1er degré

Plus de 333 000

333 046 élèves étaient scolarisés dans le 1er degré public et privé à la rentrée 2009, soit 263 de plus qu'en 2008. Ils devraient être 333 256 à la rentrée 2010, soit une augmentation globale de 210 élèves, une baisse de 929 en pré-élémentaire, une augmentation de 1 167 en élémentaire et une baisse de 28 élèves en classes spécialisées.

2nd degré

Plus de 257 000

Les établissements du 2nd degré ont accueilli 254 622 élèves à la rentrée 2009 (hors enseignement supérieur en lycée). Les effectifs devraient atteindre 257 242 à la rentrée 2010, soit une augmentation de 2 620.

Taux de réussite aux examens

Bac 2010

- Le taux provisoire de réussite au **bac général** est de **91,2%**, supérieur de 4 points à la moyenne nationale (87,2 %).
- Celui du **baccalauréat technologique** (hors séries agricoles) est de **87,4%**, supérieur de 5,7 points au taux national (81,7 %)
- Le taux de réussite au **baccalauréat professionnel** (provisoire et partiel) s'élève à **90,3%** (hors séries agricoles).

L'académie de Rennes se situe à nouveau dans le peloton de tête des académies.

	Bac général	Bac techno	Bac pro*	Total
Nombre d'admis	14 228	7 110	4 802	**26 140**
Taux de réussite (en%)	**91,2%**	**87,4%**	**90,3%**	**90%**

* résultats partiels et provisoires.

Hors séries agricoles.

Diplôme national du brevet

- Le taux provisoire de réussite au **DNB** dans l'académie de Rennes est de **88,1%** en juin 2010.

	Admis	Taux de réussite en %
Côtes d'Armor	5 792	**86,2%**
Finistère	9 479	**88,5%**
Ille-et-Vilaine	10 620	**87,3%**
Morbihan	7 621	**90,1%**
Total académie	**33 512**	**88,1 %**

y.c. séries agricoles

Pour en savoir plus → *www.ac-rennes.fr, rubrique statistiques.*

Contact → ***Philippe Ermenault****, chef du service études, prospective, pilotage et performance - SE3P, ce.se3p@ac-rennes.fr*

académie Rennes
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bloc-notes n° 63 - septembre 2010
n° ISSN : 1254-3640

directeur de la publication
Alain Miossec

rédactrice en chef
Claire Joubioux

rédactrice en chef déléguée
Émilie Armand

ont participé à ce numéro
Joël Lesueur
Maryannick Avril, Frédérique Bisserier-Pouliquen, Laurent Blanès, Marie-Laure Bregand, Daniele Buttifant, André Canvel, Jean-Michel Chucz, Michel Cillard, Erwan Culo, Charles Dubois, Claire Engrand, Philippe Ermenault, Catherine Guyot-Sauvaget, Daniel Jouannigot, Patrick Kerbellec, Jean-Michel Le Baut, Nathalie Le Gargean, Pierre Leguerinel, Michel Le Mestrallan, Caroline Lombardi-Pasquier, Isabelle de Loupy, Christian Mériaux, Philippe Michel, Alain Miossec, Gérald Moënner, Jean-Pierre Montlaurent, Jean-François Pasturel, Annie Postigo-Oillic, Romain Raoul, Stéphane Revelen, Raymonde Rouzic, Olivier Royer, Jean-Luc Strugarek, Laurence Teschner, Marc Vauléon.

maquette - infographie
Jmarc Guillotin

crédit photos
rectorat com', Caroline Lucas (MENESR)
sauf mentions contraires

impression
2 500 ex
Calligraphy Print - "Imprim'vert®"

contact
Bloc-Notes - Rectorat d'académie,
96 rue d'Antrain, CS 10503
35705 Rennes Cedex 7
ce.com@ac-rennes.fr
Site internet : www.ac-rennes.fr

L'académie de Rennes a choisi d'intégrer la communication imprimée dans sa démarche globale de développement durable et éco-responsable. L'impression du Bloc-Notes se fait sur du papier certifié PEFC (issu des forêts gérées durablement), chez un fournisseur "Imprim'vert®" pour son programme de protection de l'environnement